

Séance extraordinaire du 11 décembre 2023

Province de Québec Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès tenue ce 11^e jour de décembre deux mille vingt-trois (11-12-2023) à 18 h 50 au 1230, rue Principale, à Saint-Étienne-des-Grès.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

Mme Nancy Mignault, mairesse
Mme Line Bélanger, conseillère
M. Jocelyn Isabelle, conseiller
M. Guy St-Arnauld, conseiller
M. Marc Bastien, conseiller
M. Nicolas Gauthier, conseiller
M. Paul Langevin, conseiller

FORMANT QUORUM

Renonciation à l'avis de convocation

Les membres du conseil qui sont sur le territoire de la municipalité étant tous présents, ils renoncent à l'avis de convocation prévu à l'article 156 du *Code municipal*.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à dix-huit heures cinquante (18 h 50) sous la présidence de Mme Nancy Mignault, mairesse. Madame Nathalie Vallée, directrice générale et greffière trésorière, est présente et agit à titre de secrétaire de la séance.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour

Ouverture de la séance

- 1. Lecture et adoption de l'ordre du jour***
- 2. Autorisation – Affectations de surplus – Sintra inc. – Directives de changement n^{os} 04, 09, 17 et 20 – Remplacement des conduites d'aqueduc et d'égout sur la rue Principale***
- 3. Embauche d'un chauffeur occasionnel pour le déneigement - Saison 2023-2024 – Monsieur François Matteau***
- 4. Nomination – Monsieur Nicolas Gauthier – Conseiller responsable de la sécurité civile***

Période de questions

- 5. Clôture de la séance***

2023-12-299

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Marc Bastien et résolu d'approuver et d'adopter l'ordre du jour présenté.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance extraordinaire du 11 décembre 2023

2. Autorisation – Affectations de surplus – Sintra inc. – Directives de changement nos 04, 09, 17 et 20 – Remplacement des conduites d’aqueduc et d’égout sur la rue Principale

CONSIDÉRANT les directives de changement nos 04, 09, 17 et 20 au contrat de remplacement de conduites d’aqueduc et d’égout sur la rue Principale produites par l’entrepreneur Sintra inc., datées du 18 novembre 2023, du 6 septembre 2023, du 11 septembre 2023 et du 9 novembre 2023, et que les documents descriptifs (travaux effectués et coûts générés) des directives de changements ont été approuvés par l’ingénieur de la MRC de Maskinongé, M. Francis Paul Gélinas;

2023-12-300

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Line Bélanger, **appuyée** de Jocelyn Isabelle et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès approuve et autorise les travaux, ainsi que des affectations de surplus, d’un montant total de 200 827,30 \$, avant taxes, pour pourvoir au paiement de chacune des directives de changement suivantes :

DC	Objet	Type d’affectation	Montant (avant taxes)
04	Remplacement de la terre végétale par du MG-112.	Excédent de fonctionnement non affecté	191 808 \$
09	Disposition de l’ancienne conduite pluviale.	Excédent de fonctionnement non affecté	498,97 \$
17	Perte de temps – Branchement sanitaire.	Excédent de fonctionnement non affecté	1222,23 \$
20	Modifications des plans - pluvial.	Excédent de fonctionnement non affecté	7298,10 \$
TOTAL (avant taxes) :			200 827,30 \$

ADOPTÉE UNANIMEMENT

3. Embauche d’un chauffeur occasionnel pour le déneigement - Saison 2023-2024 – Monsieur François Matteau

CONSIDÉRANT que la municipalité effectue elle-même le déneigement des rues pendant la saison hivernale;

CONSIDÉRANT qu’à cette fin, elle doit s’assurer d’avoir la disponibilité de chauffeurs en nombre suffisant pour effectuer le travail d’une façon adéquate;

CONSIDÉRANT qu’un appel de candidatures a été autorisé par la résolution n° 2023-09-209 et que la candidature de monsieur François Matteau a été retenue par le comité de sélection;

2023-12-301

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Paul Langevin et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès ajoute à la liste des chauffeurs occasionnels affectés au déneigement :

- M. François Matteau;

Il s’agit d’un poste occasionnel sur appel et la classification est « ouvrier spécialisé classe I (chauffeur) ». Cette classification inclut aussi la classe « journalier ». Advenant des besoins aux travaux publics en général, cette liste pourra aussi être utilisée.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance extraordinaire du 11 décembre 2023

4. Nomination – Monsieur Nicolas Gauthier – Conseiller responsable de la sécurité civile

CONSIDÉRANT que M. Guy St-Arnauld a annoncé qu’il se retire du Comité de sécurité civile à titre de conseiller responsable de la sécurité civile;

CONSIDÉRANT que M. Nicolas Gauthier a manifesté son intérêt d’en faire partie;

2023-12-302

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Guy St-Arnauld, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès nomme monsieur Nicolas Gauthier à titre de conseiller responsable de la sécurité civile.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Période de questions

Début : 19 h;
Fin : 19 h (pas de question).

5. Clôture de la séance

2023-12-303

Les sujets à l’ordre du jour ayant tous été épuisés, il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Guy St-Arnauld et résolu que la séance soit levée à 19 h.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Nancy Mignault,
Mairesse

Nathalie Vallée, g.m.a.,
Directrice générale et greffière
trésorière

Je, Nancy Mignault, certifie que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du *Code municipal*.